Vol. XLIX SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 9 JUIN 1920 No 29

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

FETE DIEU

Jésus-Hostie a été adoré dimanche dernier par la population catholique de St-Boniface avec le respect dû au Créateur et au Sauveur de l'humanité.

La procession qui a parcouru les rues de la ville fut de l'avis de tous la plus belle et la plus imposante que l'on ait jamais vu à Saint-Boniface.

Les reposoirs au monastère du Précieux-Sang et à la Maison Chapelle étaient magnifiques et décorés avec un goût parfait.

Tout le long du parcours on voyait avec bonheur des décorations splendides qui donnaient une idée de la piété et de la dévotion de ceux qui avaient l'immense avantage de voir passer en face de leurs demeures Dieu lui-même.

Les cérémonies du choeur furent brillantes; la maîtrise de la cathédrale fut grande et les officiers de police qui présidaient à l'ordre de la procession furent remarquables par la dignité de leur maintien.

Notre digne curé, le principal organisateur de cette démonstration religieuse a dû ce jour là sentir son coeur inondé d'une joie bien vive.

La population de Saint-Boniface croit en Dieu!

COUPS DE PLUME

Jeudi dernier était la fête de notre souverain Georges V.

Dieu Sauve le Roi!

* * *

Un enfant de la paroisse M. l'abbé Joseph Bellavance, a été ordonné prêtre par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque dimanche dernier dans la chapelle du Petit Séminaire. Lundi dernier à l'occasion de la première messe du jeune lévite, une fête de famille sous le patronage de Monseigneur l'Archevêque était organisé par le Directeur et les Messieurs du Séminaire.

Une foule nombreuse de parents et d'amis de la famille était conviée à cette fête et avait l'avantage de goûter à une causerie littéraire magnifique donnée par M. l'abbé Jolys de Saint-Pierre, l'un des bienfaiteurs du Petit Séminaire, sur "Le Japon au point de vue religieux."

Ce fut une soirée charmante en tous points. Nous offrons nos respectueux hommages à M. l'abbé Bellavance.

* * *

Les officiers de la Société St-Jean-Baptiste de Saint-Boniface font un beau travail dans la préparation de notre fête nationale.

Une ardeur magnifique fait mouvoir les différents comités chargés de l'organisation.

La Saint-Jean-Baptiste sera célébrée cette année avec éclat le 24 courant. Nous espérons pouvoir publier le programme complet la semaine prochaine. Nous pouvons cependant dire dès aujourd'hui qu'aucun visiteur ne sera désappointé ce jour là en nous rendant visite.

Le 23, au soir, un feu de la Saint-Jean nous rapportera aux fêtes canadiennes-françaises de la vieille province de Québec et le 24 à l'issu de la cérémonie religieuse, le comité des jeux nous invitera à un programme athletique varié dont la nouveauté même sera de nature à créer le plus grand intérêt.

* * *

Le congrès qui sera tenu les 22 et 23 sous les auspices de l'Association d'éducation ne sera pas l'action la moins importante prise par notre population durant ces fêtes.

Nous n'avons pas mission ni l'autorité de parler pour l'Association d'Education qui s'est sans doute chargée elle-même d'organiser son congrès, mais nous croyons avoir le droit comme canadiens-français d'inviter nos compatriotes de toutes les paroisses françaises du Manitoba de donner leur concours le plus empressé pour assurer à ce congrès tout le succès possible.

Il s'agit ici de l'éducation religieuse et nationale des enfants de notre peuple.

Cette question ne peut jamais être traitée à la légère.

Ceux qui s'occupent de ce mouvement ont droit à l'appui de leurs compatriotes.

Les Nobles et Magnifiques Principes de Paix du Pape Sont Appliqués Promptement

(*La Presse*)

Rome, 2—Sa Sainteté le pape Benoît Xv, qui a adressé à l'épiscopat du monde entier, une lettre encyclique sur la réconciliation chrétienne et la paix, a constaté que, malgré la fin de la guerre, des germes de rancune subsistaient. Il a demandé à tous les chrétiens d'oublier ces rancunes pour faire place à l'amour réciproque et à la concorde. Le saint-père a exposé les dangers, que court le monde, si les peuples ne cessent pas de vivre dans un état latent d'hostilité. Il a de plus pris des décisions d'une importance, qui n'échappent à personne, entre autres celle de permettre aux souverains et chefs d'Etat catholiques de rendre officiellement visite au roi d'Italie.

Les principes de paix du saint-père sont évidemment d'une beauté et d'une noblesses qui font l'admiration de l'univers.

L'Abolition du Veto

Rome, 2.—Les souveraine catholiques pourront maintenant visiter le roi d'Italie, à Rome même. Le pape a, dans sa récente encyclique sur la "réconciliation chrétienne" enlevé le veto qui avait été apposé à de telles visites. Cette action du pape est certainement l'une des plus importantes accomplies au Vatican depuis que le Pape Pie IX eut proclamé son fameux décret, il y a une cinquantaine d'années.

Exigence des Temps

Le décret de Pie IX avait été proclamé dans un but de protection contre le renversement du pouvoir temporel des papes. Cette protestation était inutile et fut stérile. En proclamant son annulation, Benoît XV a dit que cette annulation "semblait être exigée par la gravité des temps et la coutume établie que les chefs d'Etat et de gouvernements échangent des visites pour se consulter". Tout en ne renouvelant pas sa protestation contre la situation anormale dans laquelle se trouve le Saint-Siège et son représentant suprême, le pape espère une société reconstituée qui facilitera la solution de ce problème et qui verra à ce que cette solution soit compatible avec la dignité de l'Eglise.

Dans le Passé

Dans le passé, le veto du pape empêcha le roi François-Joseph d'Autriche de rendre au roi Humbert la visite que celui-ci fit à Vienne. Le roi du Portugal ne put non plus aller visiter le roi d'Italie et de plus, cette fois, les relations diplomatiques entre l'Italie et le Portugal furent brisées. C'est ce veto qui fut aussi la cause directe du bris des relations entre la France et le Vatican. Encore l'an dernier, le président du Brésil fut admis en présence du pape seulement grâce à un subterfuge; il n'avait pas encore pris possession de sa charge et il fut expressément déclaré que cette visite ne devait pas créer un précédent.

Permission Formulée

D'un autre côté, il ne fait pas doute que, vu que c'est par une série longue de concessions faites aux évêques par les congrégations romaines que les citoyens catholiques de Rome ont pu exercer leur droit de vote et se présenter comme candidats aux élections parlementaires, et vu que le pape a exprimé le désir de ne pas être mêlé à la formation récente du parti clérical ou populaire en Italie, il ne fait aucun doute que cette permission nouvelle donnée aux chefs d'Etats catholiques de se réunir à Rome est formellement consacrée dans le document que le pape vient de lancer dans le monde entier.

Le pape déclare, de nouveau qu'il désire et souhaite la réduction, si non la disparition complète des armements. Il demande aussi à la presse catholique d'abandonner sa propagande sans charité et d'employer un ton moins acerbe et moins violent dans ses polémiques.

Le Décret de Pie IX

Pie IX proclama son veto, défendant à tout chef d'un Etat catholique de visiter Rome, après 1870 Les conséquences furent assez graves. L'empereur d'Autriche, François-Joseph ne rendit jamais au roi d'Italie, Humbert, la visite que celui-ci et la reine Margharita lui firent à Vienne en 1881, parce que le roi d'Italie insista qu'elle fut fait dans la capitale de l'Italie unifiée. François-Josphrefusa. Les relations austro-italiennes s'en ressentirent. Elles furent tellement tendues que la menace d'une guerre entre ces deux alliées d'alors s'éleva. Ce n'est que grâce à l'Allemagne si telle guerre n'eut pas lieu, paraitil.

Le roi Carlos, du Portugal, était le beau-frère du roi d'Italie, Humbert. Le roi Carlos voulut aller visiter son beau-frère. Il dut s'arrêter à Paris car les cléricaux de son pays étaient prêts à se joindre aux républicains pour le renverser. Le roi Humbert indigné de ce qui arrivait, brisa toutes les relations diplomatiques avec le Portugal.

Quand le Vatican apprit, en 1904, que le président de la république française, Loubet, avait l'intention d'aller visiter le roi d'Italie, à Rome, en avril, il brisa les relations diplomatiques avec la France.

Les rois d'Espagne, de Belgique, de Saxe ne purent jamais obtenir la permission de venir à Rome.

Causes de l'Encyclique

Lors de la conférence de la paix à Paris, le comte Romanones, premier ministre d'Espagne, commença des négociations avec le premier ministre italien Orlando et Mgr Cerratti, sous-secrétaire d'Etat du pape, afin d'arranger une visite du roi Alphonse à Rome en même temps que la visite du roi Albert de Belgique, qui par l'intermédiaire du cardinal Mercier, avait exprimé le désir de visiter le roi d'Italie dans sa capitale.

Ce sont ces demandes et les négociations faites qui ont donné naissance à l'encyclique que Sa Sainteté Benoît XV vient de proclamer.

On dit que le premier souverain qui profitera de la permission sera le roi Alphonse, d'Espagne.

De toutes les protestations et formes de protestation proclamées et mises en vigueur par le Saint-Siège après la chute de son pouvoir temporaire, une seule subsiste: l'emprisonnement volontaire du pape entre les murs du Vatican.

LA PRESSE

Certaines marchandises sportives que les nouveaux impôts ont atteintes auraient dû être exemptées Nous parlons de celles qui ont pour objet de rendre l'homme plus robuste de corps et d'esprit et de réaliser la vieille devise: mens *sana in corpore sano*. Plusieurs des jeux athlétiques qui sont en honneur au pays doivent être considérés comme d'excellents préservatifs contre l'immoralité, la fainéantise et même le bolchevisme. Ce n'est pas quand le peuple s'amuse qu'il ourdit des complots contre la société et les institutions existantes.

Les juges de la Cour Suprême se sont divisés trois contre trois sur la question de savoir si un décret du Tribunal de Commerce, enjoignant à plusieurs marchands d'habits d'Ottawa de limiter leurs profits à 15 pour cent, était légal. Sans nous préoccuper de savoir qui a tort ou qui a raison, il nous est bien permis d'affirmer que les attributions données aux membres de cette Cour sont loin d'être tout ce qu'il y a de plus clair On dit que l'affaire sera portée au Conseil Privé; mais avant que les lords aient allumé leurs vieilles lanternes, il s'écoulera du temps et le peuple continuera à souffrir du coût exagéré de la vie. Il nous semble qu'une législation gouvernementale conférant au Tribunal de commerce des pouvoirs plus larges et mieux définis vaudrait beaucoup mieux qu'une décision des oracles de Downing Street.

S'il faut en croire certains journaux de Londres, l'Arménie, sur le sort de laquelle tant de peuples se sont apitoyés restera tout probablement à la merci des ennemis cruels qui l'entourent de tous côtés et qui veulent l'exterminer. La Grande-Bretagne dit la "Pall Mall Gazette", a déjà toutes les responsabilités qu'elle peut porter; aucune des autres puissances européennes n'est prête à accepter l'Arménie sous sa juridiction; la Ligue des Nations, favorisée par les Etats-Unis en paroles, mais rejetée en acte n'a pas les moyens de jouer le rôle de protectrice. Si l'Amérique refuse de prendre les Arméniens sous sa tutelle, on saura à quoi s'en tenir sur ses enthousiasmes moraux." "Nous espérons, déclare de son côté la "Westminster Gazette", que, dans l'intérêt de l'humanité, le Congrès des Etats-Unis prendra en favorable considération l'appel du président Wilson au sujet du mandat arménien". Que signifie tout ceci, sinon que les grandes nations chrétiennes, les seules qui peuvent tenir en échec la puissance ottomane et procurer à l'Aménie le salut qu'elle implore cherchent à se soustraire l'une après l'autre à la plus belle tâche que la civilisation et la justice puissent imposer. C'est donc un défi dramatique que le président Wilson a lancé au Congrès, en lui demandant l'autorisation d'accepter un mandat pour l'Arménie, au nom des Etats-Unis.

"Si la question irlandaise est critique en Irlande, elle n'est ni plus ni moins que scandaleuse aux Etats-Unis, dit un grand quotidien de New-York. Elle est devenue ici le sport favori des politiciens intrigants, qui s'occupent bien moins des destinées heureuses ou malheureuses de l'Irlande que du vote irlandais américain. Les deux partis politiques ne reculent devant rien pour obtenir ce vote Et durant une élection présidentielle, plus qu'en tout autre temps, on les voit établir entre eux une espèce de concours pour savoir lequel pourra décrier le plus la Grande-Bretagne, fouler aux pieds la bonne entente anglo-américaine que la gueire a produite et faire mépriser da diplomatie des Etats-Unis. Comme spécimen de provocation, il est difficile de trouver mieux que la proposition qu'un comité du Sénat américain a été chargé d'étudier, proposition qui tend à faire reconnaître la république irlandaise et à faire à Dublin un ambassadeur américain". Les remarques du confrère new-yorkais sont on ne peut plus justes. Nous voulons bien croire qu'il y a, aux Etats-Unis comme ailleurs, une foule de personnes de toutes nationalités qui veulent le bonheur de l'Irlande et qui lui souhaitent un status politique préférable à celui qu'elle a présentement, mais il n'en est pas moins vrai que la politique est pour beaucoup dans l'agitation qui se fait de l'autre côté de la ligne 45e au sujet de l'Irlande.

ECHOS

Un Huron se fait un costume

Des plumes de trois perroquets chantait Paul Arène. Le Huron de Paul Arène donne le ton et la mode aux dames de Paris. Il s'est créé, pour protester contre le gaspillage de la soie grège, une "ligue des bas de fil"; qui nous délivrera de ces coiffures de plumes monstrueuses, de ces plumets sauvages, de ces panaches désordonnés?...

Ces plumes, pour la grande part, viennent d'Extrême-Orient, des Indes Néerlandaises, de Java, de Bornéo. La piastre, qui valait 2 fr. 30, vaut, au cours actuel 17 à 18 francs. C'est à dire que l'augmentation du prix des plumes est de 800 0-0, et cela vous indique assez combien une pareille mode est déraisonnable.

Mais ce n'est pas seulement la raison des femmes, c'est leur sensibilité, c'est leur coeur qui justement ici devraient protester.

Croyez-vous que les oiseaux de paradis ont été crés pour voir leur paradis limité à la boutique d'une modiste, pour s'ébattre dans les dancing, ou s'immobiliser dans une salle d'opéra?

Cela ne vous émeut pas, Madame, de songer que, pour satisfaire à votre caprice, on a tué, la saison dernière, plus de cent mille oiseaux de paradis?

Et les aigrettes! L'aigrette est pour ces oiseaux leur parure nuptiale. Les longues et fines plumes, si recherchées et dont vous vous montrerez si fière, croissent au moment de leur pondaison. Et l'on attend, ainsi, pour tuer leur mère, que les petits soient éclos—ces petits qui se trouveront désormais exposés sans protection aux feux brûlants du soleil, ou qui deviendront la proie des bêtes...

Sans vous demander de vous apitoyer comme le viel ornithologue, qui me contait cela avec des larmes d'indignation—sans exiger que vous raisonniez non plus exactement comme les économistes et les financiers graves pour qui la hauteur de vos coiffures n'est qu'un symbole de la hausse du change, réfléchissez cependant.

Réfléchissez qu'il ne faut pas, pour le plaisir de porter des plumes, mériter que l'on vous accuse—et ce serait fausse apparence et au fond vous ne le méritez pa,—que l'on vous accuse d'avoir une cervelle d'oiseau et de n'être que des perruches...

.. .. .. L'Oncle Bertrand.

—De l'"Echo de Paris".

LE TRIOMPHE DE JEANNE D'ARC

Le dimanche 16 mai, dans les splendeurs de la basilique Saint-Pierre de Rome, au milieu d'un peuple profondément ému enthousiaste, en présence de tous les ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siège, au premier rang desquels a pris place l'ambassadeur extraordinaire du gouvernement de la République française, M. Gabriel Honotaux, ancien ministre des Affaires étrangères, le Souverain Pontife, assisté de cardinaux, d'archevêques d'évêques, de prêtre de fidèles du monde entier, a procédé à la canonisation de Jeanne d'Arc.

Ah! comme le triomphe de la petite bergère de Domremy de l'humble enfant qui, par une merveilleuse et miraculeuse attention de la Providence, fut suscitée pour sauver la France, de l'héroïque fille qui, jusque sur le bûcher de Rouen, fut magnifique de fermeté et de sérénité d'âme,—ah! comme le triomphe de Ste Jeanne d'Arc doit emplir de douceur et de fierté les coeurs catholiques, dans le monde entier.

Mais, en ce jour de triomphe, quel hymne de reconnaissance monte vers le ciel des coeurs français en particulier! Dans la vieille France du quinzième siècle, déchirée par les factions rivales, Jeanne fut, en effet une bonne ouvrière d'union nationale en même temps que la Libératrice du sol envahi.

Il y aura 500 ans bientôt que Jeanne périt au milieu des flammes, en baisant la croix du Christ et en murmurant ce mot suprême "Jésus", et, parmi les Français, elle reste aujourd'hui comme jadis, bonne ouvrière d'union. Sa haute et pure figure domine tous les partis politiques. Tous les Français s'inclinent devant elle avec reconnaissance et amour.

Les fêtes d'Orléans les 7 et 8 mai, ne nous en ont-elles pas donné la preuve avec magnificence? Avec quelle émotion, les Orléanais n'ont-ils pas vu défiler à nouveau, à travers les rues de leur ville héroïque, le long cortège où fraternisaient, dans une union sacrée toujours vivante, toutes les autorités religieuses militaires et civiles. Le maréchal Foch était là, et aussi Mgr Touchet, l'éloquent évêque de la cité, et aussi le préfet du Loiret représentant le gouvernement, et aussi le maire de la ville.

"Je suis ému de revenir dans Orléans où j'ai commandé jadis, dit le maréchal, d'y revenir alors qu'on clélèbre la Grande Française qui, l'une des premières, a eu la gloire de délivrer un peuple et de sauver le droit des peuples. Mais je suis surtout heureux de revenir ici en tant que maréchal de France et aussi. d'Angleterre."

Et ce n'est certes pas l'Angleterre d'aujourd'hui qui se refuserait à ratifier ces délicates paroles.

Devant la mairie doit se disloquer le cortège... Le voici précédé de la bannière de Jeanne. Cet étendard, reconstitution fidèle de celui de la Pucelle, est en soie brodée d'or. Toute la cathédrale s'embrase de feux pourpres qui dessinent merveilleusement la dentelle des pierres. Le maire s'avance. Il remetra la bannière de Jeanne à Mgr Touchet qui remercie en disant :

"Aujourd'hui tout ce qui signifie rapprochement, union, doit-il être précieux à tous les Français. La plus haute tige de notre race, la plus merveilleuse créature de les autels. Me permettez-vous d'exprimer le voeu que les pavoisements de la cité subsistent jusqu'au 16 mai? Ainsi la ville seraitelle associée au gouvernement de la République qui s'honore de se faire représenter à la solennité par un ambassadeur spécial. Ainsi rendrait-elle un hommage de plus à celle qui fut, est et demeurera la Pucelle d'Orléans."

Le maire s'incline en signe de charité soutient dans ses bras la tête d'un blessé anglais et l'encourage, l'assiste dans son agonie. Quell image de la France! Quel témoignage sur notre race généreuse, sur les hautes âmes françaises sans peur et sans reproche!" d'assentissement... Une fois de plus, Jeanne a présidé à une émouvante solennité d'union nationale.

Grande Française, adroite et bonne guerrière, Jeanne demeurera toujours aussi, jusque sur les champs de bataille l'héroïque et exemplaire chrétienne que l'Eglise célèbre. "Vous rappelez-vous, écrit Maurice Barrès dans sa proposition de loi pour l'institution d'une fête nationale de Jeanne d'Arc, vous rappelezvous un des innombrables épisodes de la plus pure beauté qui composent sa vie. Sur le champ de bataille de Patay, la guerrière, transformée en fille

A l'heure où, plus que jamais, le monde aspire à la justice à la paix à la fraternité Jeanne est bien la vierge sainte vers laquelle doivent tendre les regards de tous les hommes de bonne volonté, en quelque coin de la terre qu'ils peinent et souffrent. Et c'est la joie, et c'est la juste fierté des Français que leur grande compatriote puisse être acclamée aujourd'hui par tous comme l'héroïque servante de la justice et de la paix chrétienne.

Georges HOOG.

M. C.-HENRI ROYAL

M. L'avocat C.-Henri Royal, magistrat de police de Saint-Boniface est décédé à l'âge de 53 ans dinmache soir à sa résidence, rue Victoria, après une longue maladie. Il laisse pour pleurer sa perte, Mme C.-H. Royal, et une nombreuse famille. A la famille éporée Le Manitoba offre ses plus vives condoléances.

R. P. ROBICHAUD, S.J.

Après une maladie qui le clouait sur un lit de douleur depuis de longs mois, le R. P. Robichaud, S.J., du Collège de St-Boniface, s'est éteint pieusement dans le Seigneur à l'Hôpital de St-Boniface dimanche après-midi. Il était âgé de 62 ans 9 mois.

L'EPOUVANTAIL DES MILLIARDS

C'est le titre d'une jolie brochure que vienent de publier conjointement la Banque Nationale, la Banque Provinciale du Canada et la Corporation des Obligations Municipales Limitée.

La brochure résume la position actuelle de la France après la guerre, et dépeint notre ancienne mère-patrie au point de vue financier, avec une exactitude qui fait honneur à l'esprit d'entreprise des trois institutions financières canadiennes-françaises.

Cette brochure comporte en même temps un aperçu sur la position financière du Canada et des Canadiens.

Ceux qui ont des placements à faire et qui veulent se renseigner sur la situation financière actuelle de la France feraient bien de demander cette brochure, qui leur sera envoyée sur demande et gratuitement.

Le texte est de la plume alerte de Monsieur Ulric Barthe, et les renseignements qu'il donne dans sa brochure sont basés sur les données les plus récentes.

La demande d'exemplaires peut être adressée à l'une des trois institutions financières indiquées cihaut.

Noubliez pas que c'est demain soir la séance donnez par La Liberté. Trois comédies avec d'Auteil, Gulet, Benoit et Juras au programme.

NOS HOMMES FORTS

(*Par A. N. Montpetit*)

(Suite)

Jos. Vincent et Claude Giguere

"—Mais diable! M. Giguère, que voulez-vous faire de cela?"

"—Ne vous inquiétez pas, mes amis, vous allez voir tout à l'heure ce que je veux en faire."

Déposant sur la glace, sa boîte qui parut alors lourde, il déroule un énorme peloton de ficelle; il attache un bout de cette ficelle solidement et sûrement à la boîte sur laquelle il s'assied ensuite en regardant se gonfler le fleuve, à la marée montante.

En vain ses compagnons l'interrogent, le questionnent, le tournent en tous sens pour connaître son secret, il reste insondable, impénétrable comme les eaux du fleuve. Tranquillement, il tire sa pipe de son gilet, hache au pouce et fume comme si de rien n'eût été.

Une bonne demi heure sécoula ainsi. Les compagnons de Giguère rôdaient autour de la mare, se consultaient deux à deux, évidemment inquets et curieux de savoir ce qu'il allait faire.

"—Allons! mes amis, sécrie-t-il à l'oeuvre maintnant! il est temps! Et debout, au bord de la mare, il laisse glisser la boîte dans le fleuve, où elle s'enfonce et disparaît sans bruit. Mais Giguère a retenu la ficelle dans ses mains et la dévide au fur et à mesure que la boîte descends."

"—Bon! la voilà rendue! s'écrie-t-il de nouveau. Qu'un de vous vienne tenir cette ficelle Bon! roidissez-là! ne la laissez pas mollir!"

Giguère, alors, plonge sa perche dans la mare, tout à côté de la ficelle! Du premier coup qu'il donne, il sent une résistance; il retire la perche, elle lui paraît appesantie. Il a avoué depuis, qu'à ce moment et pour la première fois, il avait senti un frison étrange lui passer par tout le corps. Le voilà qui tire, tire et tire encore. Il faut tirer longtemps pour tirer une longueur de 130 pieds. Vers le milieu de la perche, il se repose un peu, puis il se remet au travail presqu'aussitôt avec une nouvelle énergie. Tiens! Tiens! voilà le dard qui émarge s'écrie un des compagnons.

"—Prenez vos gaffes! commande Giguère, et attention! Vous ne bougerez pas que je ne vous l'ordonne!"

Et le dard montait, montait toujours. Enfin, le fardeau retiré apparait à fleur d'eau, c'est la valise!

Les coeur battent fort dans les poitrines mais pas un mot ne se fait entendre. On semble craindre d'effrayer la valiso en parlant et de la voir se replonger. Des gaffes et des crocs la saisissent et la soutiennent en dessous, pendant que Giguère, à genoux sur la glace, l'enlève d'un mouvement rapide presque nerveux et la dépose à côté de lui.

Inventaire fait du contenu Giguère prend sa moitié, qu'il partage avec ses compagnons et va déposer l'autre moitié en banque, au crédit de M. Myrand. "Avant de nous séparer, dit Giguère à ses compagnons, il faut que je vous fasse part de l'idée qui nous vaut cette trouvaille. Elle pourrait peut-être vous servir une autre fois.

"Je savais quelles étaient les dimansions de la valise de M. Myrand, j'en connaissais aussi à peu près le poids. Lors, je me suis dit: si j'enfermais dans une boîte de bois un pois égale à celui de 1040 piastres d'argent et que je la laisserais couler à l'endroit où s'est perdu la valise, en choisissant à peu près l'heure correspondante dante de la marée ne devrait-elle pas rejoindre la valise perdue?

"Aussitôt pensé, aussitôt fait. L'idée m'est venue hier, et vous voyez! aujourd'hui, nous avons la valise!"

UN CANADIEN CONTRE VINGT ANGLAIS

Qu'il existe dans le coeur du canadien-français un petit levain de rancune contre la race anglo-saxonne un levain qui s'aigrit au moindre malaise, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Les anglais nous ont tant fait souffrir. Il faudra bien encore un siècle pour effacer les traces matérielles des incendies de la côte Beaupré et de la côte du Sud, il faudrait bien au moins autant de temps pour effacer de nos coeurs le souvenir des cruautés exercées aux temps de la conquête, contre de pauvres colons sans défense, contre nos femmes et nos enfants. Ils usaient de représailles, me dira-t-on. J'avoue que nos troupes avaient fort maltraité les colons de la Nouvelle-Angleterre, mais nulle part que je sache ils ont montré ce raffinement de barbarie dont les anglais ont laissé parmi nous trop de tristes preuves—Et puis, après tout, ils s'attaquaient principalement à des hommes—ils ne châtiaient pas le paye—ils combattaient une puissance. Ces hommes-là, sont venus ici se venger sur nos femmes et nos enfants du mal que nous leur avions fait à eux.

Sans vouloir rien enlever à l'éclat des armes anglaises—qui ont triomphé glorieusement sur les plaines d'Arbraham, l'histoire ne peut s'empêcher de regrettr les exploits des Montgomery et de quelques autres lieutenants et capitaines de l'armée qui ont montré plus de haine que de courage, plus de zèle que de noblesse et de générosité.

Si les classes instruites, plus en état d'apprécier la largeur de la politique anglaise, devenue, grâce aux progrès de la civilisation, tout à fait humanitaire oublient facilement le passé pour profiter du présent il n'en est pas de même chez les classes inférieures qui ont la mémoire du coeur plus vive et mieux conservée. Elles ont peu appris mais aussi elles ont peu oublié.

J'emprunte à l'Abeille de 1859, quelques notes historiques sur ce sujet, qui vont servir de cadre à un petit tableau dont Grenon est le principal personnage:

Lors de la prise du pays, en 1759, la baie Saint-Paul eût sa grande part des malheurs de la guerre." Le capitaine Gorham, dit un mémoire du temps, revint le 15 août (1756) d'une excursion pour laquelle il était parti dès le commencement du mois. Il avait eu sous ses ordres 150 voltigeurs, un détachement des divers régiments des montagnards, des marins, formant en tout un corps d'environ 300 hommes. Ils montaient un vaisseau armé et trois transports. Il avait aussi sous ses ordres un lieutenant de marine et quelques hommes de service pour les aider. Voici le rapport qu'il firent de cette expédition—Ils raconte que le 4 août, ils se rendirent àla baie Saint-Paul, paroisse où ils trouvèrent environ deux cents hommes qui se montrèrent très-actifs à détruire les embarcations anglaises. A trois heures du matin, le capitaine Gorham avait pris terre, passant à travers deux de leurs gardes, d'environ 20 hommes chacune qui avaient fait sur les troupes anglaises un feu soutnu, pendant quelque temps, mais environ deux heures après on les avait forcés de quitter leurs retraites; ils se retièrent dans les bois et abandonnèrent totalement leur village qui fut brûlé subséquemment. Ce village consistait en une cinquantaine de bonnes maisons et de granges. La plus grande partie du bétail avait été tué. Le parti rapportait de plus, que ce jour là, il n'avait perdu qu'un seul homme, outre deux blessés, mais que les français avaient eu deux des leurs tués et qu'ils avaient réussi à enlever.—Que de là, il s'était rendu à la Malbaie, dix lieues à l'est, mais sur la même rive du fleuve où il avait détruit une autre belle paroisse, d'où il avait fait déloger les habitants avec leurs bestiaux, sans perte aucune; qu'enfin, il avait fait une descente sur la rive sud, vis-vis l'Ile-aux-Coudres et qu'il avait détruit, en partie, les paroisses de Saint-Roch et de Sainte- où il avait remarqué de bien belles maisons, de bonnes fermes, qu'il avait chargé, en cet endroit les vaisseaux de gros bétail, et qu'il était revenu de cette expédition."

(A suivre)



LE CATHOLISME AUX ETATS UNIS

Il y a près de 28,000,000 de catholiques aux Etats-Unis. C'est ce que révèle l'"Official Catholic Directory" de 120, que vient d'éditer "P.-J. Kennedy & Sons" de New-York.

Il y a, en effet, aux Etats-Unis et dans leurs possessions, 27,650,-204 catholiques romains sur ce nombre, 17.75,553 habitent les Etats-Unis proprement dits. C'est une augmentation de 186,229. Cela est remarquable vue l'universalité de cette religion qui compte dans ses rangs des représentants de toutes les nations, et le fait que l'immigration a été presque nulle et que même beaucoup de catholiques de nationalités étrangères sont retournés dans leur pays.

On compte maintenant 16 archevêques aux Etats-Unis, au lieu de 14 qu'il y avait auparavant. Par contre les décès ont diminué le nombre des évêques.

Le clergé séculier compte 17,-389 membres, soit une augmentation de 337. Les prêtres et religieux réguliers sont au nombre de 21,019, soit encore une augmentation de 94. Il est évident que fréquentes. Une preuve c'est que le nombre des séminaristes a augmenté de 1,079, cette année. On compte maintenant aux Etats-Unis 8,944 séminaristes.

Pendant l'année 1919, on a établi 148 nouvelles paroisses. On compte maintenant, aux Etats-Unis, 10608 paroisses catholiques romaines plus 5,573 missions régulièrement organisées.

Deux orphelinats ont été érigés. Ce qui fait qu'on en trouve maintenant 296. Il est consolant de dire, cependant, que le nombre des orphelins a diminué. Il n'est que de 45,687.

Suite de la page 3

A cette France à jamais privilégiée, Benoît XV donne aujourd'hui une patronne comme nul pays du monde n'en possède; une sainte qui gagna le ciel en sauvant jadis sa patrie par ses victoires, ses souffrances et sa mort.

Que notre nouvelle protectrice montre son crédit céleste en sauvant définitivement son peuple des nombreux dangers qui le menacent.

Jeanne avait dit: "J'en appelle au Pape!"

Aujourd'hui le Pape répond: "Sainte Jeanne de France, je vous appelle au secours de votre patrie et de l'univers catholique!"

Rome a parlé! Ayons confiance! L'oeuvre de Dieu s'accomjlira.

Henri Debout,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES

Avis est par la présente donné que toutes les propriétés sises dans la Ville de Saint-Boniface et dont les taxes sont arrièrées pour l'année 1918, seront incluses dans la prochaine vente de taxes, que l'on est à préparer actuellement, à moins que le paiement de ces taxes soit effectué avant l'achèvement de la dite liste, (c'est-à-dire à la fin de juin).

J. C. DUSSAULT,
Trésorier.

Bureau du Trésorier,
Saint-Boniface,
le 28 mai, 1920.

A LA GLOIRE DE JEANNE

Paris.—La "Croix," sous le titre de "Rome a parlé", dit :

Mgr Henri Debout, l'historien de Jeanne d'Arc, qui avait été chargé au moment des fêtes de la béatification de rédiger le supplément spécial de l'"Osservatore Romano", et dont la "Nouvelle vie populaire illustrée," et un autre plus réduite furent alors traduites en italien et distribuées officiellement, a été de nouveau prié de rédiger un supplément illustré de l'"Osservatore." Cette publication a pour titre : "A la gloire de Jeanne d'Arc"; le leader article nous est communiqué et paraît ainsi au même moment à Rome et à Paris :

* * *

"J'en appelle au Pape!" s'écriait Jeanne d'Arc au cimetière de Saint-Ouen.

Un tribunal inique l'avait appelée à sa barre. L'accusée, une pauvre jeune fille de dix-neuf ans, entendait coup sur coup, quand ce n'était pas miultanément, les objurgations, les menaces et les promesses.

O pnéretdnaima t l e a

On prétendait la ramener au devoir, elle qui ne l'avait jamais abandonné; on lui demandait de se soumettre à l'Eglise que deux sinistres prélats s'arrogeaient le droit exclusif de représenter ici; on lui parlait d'abjuration, terme que l'enfant protestait ne pas comprendre.

Et Jeanne, toujours sage, toujours assistée de ses viox célestes, toujours unie à Notre-Seigneur, déchire le sombre nuage d'obscurités que l'on accumule pour la perdre par un mot fulgurait comme l'éclair: "J'en appelle au Pape!"

Les juges sans mandat opposent un refus et passent outre.

Par trois fois, Jeanne insiste et répère avec fermeté: "J'en appelle au Pape!"

Huit jours après cette séance scandaleuse, l'innocente victime montait sur le bûcher de Rouen, pour y mourir par l'atroce supplice du feu.

Jeanne alors exhale sa prière suprême à la Sainte Trinité, à Notre-Seigneur Jésus-Christ, à la bienheureuse Vierge Marie, à saint Michel aux saintes Catherine et Marguerite. Quand les flammes l'environnent, tourbillonnent et l'étouffent, sa voix expirante implore encore: "Jésus!

A l'heure providentielle, le successeur de Pierre entendra le double appel que la suppliciée adressa à Notre-Seigneur et à lui-même.

En 1456, Calixte III révise l'oeuvre de Cauchon et de Winchester.

Les juges infâmes sont condamnés à leur tour, et leur victime déclarée innocente des crimes qu'ils lui ont méchamment imputés.

A Saint-Ouen, au Vieu-Marché, on accomplira une cérémonie expiatoire. Là, comme à Orléans, o nviendra proclamer l'ignominie des juges, et glorifier Jeanne, la vierge libératrice de la France.

Cette première démarche de la Papauté sea suivie de bien d'autres.

Pie II, qui succéda à Calixte III, semble, d'après de sérieux documents, avoir beaucoup désiré continuer l'oeuvre judiciaire de son prédécesseur. Toujours est-il que dans ses mémoires personnels, ont lit cette affirmation au sujet de Jeanne : "Elle était inspirée de l'Esprit divin, au témoignage de ses oeuvres elles-mêmes... et envoyée à ce royaume de France, si souvent secouru du ciel."

Benoit XIV, élu Souverain Pontife en 1740, dans son remarquable ouvrage sur la canonisation des saints, a rendu témoignage à la parfait virginité à l'esprit de prophétie de Jeanne et laissé percer son étonnement que nul ne se soit encore attaché à étudier l'héroïcité des vertus de notre grande Française.

Dans le martyloge gallican, dès le commencement du XVIIIe siècle, Jeanne figurait parmi les personnages morts en odeur de sainteté. Mais à cette époque, nul n'a songé à s'adresser à Rome pour la glorification de la Libératrice.

n 1869 seulement, Mgr Dupanloup prend cette initiative et signe ainsi que les autres évêques de France une supplique ayant pour but d'obtenir que la cause de Jeanne d'Arc soit de nouveau examinée par la Curie romaine Pie IX acquiesça et l'évêque d'Orléans commença dans son diocèse le procès canonique en 1874.

Vingt ans plus tard, la Congrégation des Rites fut saisie du dossier.

Quant tout fut pesé et mesuré Léon XIII prononça cette parole mémorable : "Jeanne d'Arc est nôtre," puis il la déclara Vénérable.

Le procès apostolique commença donc en 189q et se termina par le décret de béatification.

La cérémonie solennelle eut lieu le dimnache 18 avril 1909 à Saint-Pierre de Rome. Pie X, dans son décret, donnant à Jeanne d'Arc le titre de Bienheureuse et autorisait en son honneur de ce grand jour, le Souverain Pontife félicitait les catholiques de France de combattre sous la bannière de Jeanne d'Arc, et dans l'élan de son coeur baisait pieusement le drapeau tricolore.

La Bienheureuse ayant accompli de nouveau miracles, on reprit pour les examiner les travaux en Cour de Rome. La procédure fut longue, puis la terrible guerre éclata et Pie X mourut de douleur...

A Benoît XV, élu Pape le 3 septembre 1914, la Providence divine ménageait le privilège de prononcer la sentence suprême dans la cause de Jeanne d'Arc.

On se le rappelle, le Souverain Pontife proclamant le décret qui reconnaissait l'existence des deux nouveaux miracles s'écrit : "Nous trouvons si juste que le souvenir de Jeanne d'Arc enflamme l'amour des Français pour leur patrie que Nous regrettons de n'être Français que de coeur...

"...Le Français de coeur est en harmonie avec les Français de naissance pour souhaiter à la France l'accroissement de sa gloire et de son bonheur."

Nous nous imaginons sans peine les sentiments du Pape au moment où il s'apprête à célébrer la cérémonie de canonisation de la douce vierge de Dommemy de l'héroïque Pucelle d'Orléans.

Nous qui avons eu le bonheur d'approcher Benoît XV, de recueillir sur ses lèvres les témoignages de sa paternelle affection pour la France, nous sentons son coeur aimant se dilater. Une incomparable tendresse s'en échappe pour accueillir la nation qui revient vers son Père les bras du Pontifé s'étendent pour bénir la Fille aînée de l'Eglise.

Suite et fin sur la page 2

PETITES ANNONCES

A LOUER—Chambre meublée à louer. S'adresser : 128, rue Dumoulin, St-Boniface.

A VENDRE—Un pole "Majestic, état presque neuf, 1 gramophone Edison avec 40 records, 128, rue Dumoulin, St-Boniface.

ON DEMANDE—Filles, repasseuses. S'adresser Quinton Dye Works Limidte, rue Raly, Fort Rouge.

POUX.—Mères de famille, ne laissez pas vos enfants avec des poux dans la tête. Saba détruira poux et lentes par une simple application. Franco, 25c. Saba Co., B.P. 1602. Montréal. Pas de timbres poste. 29-5

LA GUERISON DE CETTE FEMME

Remarquable Puissance Curative du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Chesley, Ont.—"Avant de prendre du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, j'étais une épave. J'avais de terribles douleurs dans le côté et je n'étais pas régulière. Enfin je devins si faible que je ne pouvais monter l'escalier sans m'arrêter au milieu. Je consultai deux médecins qui ne me firent aucun bien. Je vis dans les journaux l'annonce de votre médicament et je décidai d'en faire l'essai. Je pris quatre bouteilles du Composé Végétal et je revins à la santé. Je suis mariée et mère de deux enfants. Je fais tout mon ménage, je trais huit vaches, je fais l'ouvrage d'un domestique et je suis en parfaite santé. Avant que mes bébés vinssent au monde, je constatai que le Composé Végétal m'avait fait beaucoup de bien pour mon mal de dos. Je le recommande à toutes mes amies qui ont besoin d'un remède. Vous pouvez publier cette lettre si vous le désirez." — Mme HENRY JANKE, R. R. No. 4, Chesley, Ontario.

Il semble à peine possible qu'une seule femme en ce pays puisse continuer à souffrir sans faire l'essai du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

LOCAL NOTES

M. Adélard Lafond et M. Wilfrid Lahaie était de passage à St-Boniface en visite chez M. A. Lafond. Ils avaient voyagé en automobile de Makinak à St-Boniface. Ils sont venus pour le vingtième anniversaire de l'arrivée au Manitoba de M. Alphonse Lafond qui était venu s'établir avec sa famille à Saint-Boniface. Ils arrivèrent le 18 mai 1900, venant de St-Thècle, P.Q.

* * *

"Le Malade Imaginaire" au Collège de Saint-Boniface, jeudi le 24 juin 1920. Billets en vente chez la Maison Vanpoulle et chez M. Sabourin, rue Provencher. Billets, 75c. Entrée, 50c.

* * *

Un groupe important d'électeurs du comté de Saint-Boniface s'est réuni mardi soir et, répondant au désir, de plus en plus énergiquement exprimé, de la masse des électeurs, a convoqué pour samedi après-midi, le 12 juin, à deux heures, à l'école Provencher, une convention qui choisira un candidat carrément indépendant de tous partis politiques. Tous les électeurs sont invités. — Comité d'Organisation d'une Convention Indépendante, H. Béliveau, président; J. L. N. Taillefer, secrétaire.

* * *

M. T. W. Hohtenz, 533, rue Taché, le nouveau propriétaire du restaurant annonce qu'il vient de prendre possession du restaurant et promets à sa clientèle entière satisfaction.

PARIS ET LA GREVE

Paris.—Le "Journal des Débats" publie, sous le titre: "La renaissance de la courtoisie," l'amusant croquis que voici:

Tout arrive en des époques un peu cahotées comme celles que nous traversons. Et il arrive par exemple qu'il faut attendre la journée révolutionnaire du 1er mai pour apprécier ce que peuvent mettre de douceur dans la vie les pratiques d'une bonne éducation et les usages d'urbanité que l'habitude a fini par rendre instinctifs.

Ce n'est pas que les Parisiens aient particulièrement à se plaindre, d'ordinaire, des relations qu'ils sont obligés d'entretenir avec les receveurs d'autobus, mais ceux-ci sont souvent un peu frustes, presque toujours nerveux, surtout si ces receveurs sont des receveuses qui, parce qu'elles portent une coiffure militaire, prennent volontiers, à légard de leurs clients, des allures imperieuses.

Et puis, les trépidations de la plate-forme déterminent sans doute des influences du physique sur le moral, et font les caractères trépidants! Et puis la question de la monnaie est génératrice d'éloquence, et ce serait une erreur de croire que l'éloquence, en quelque lieu qu'elle s'exerce, adoucisse les moeurs! Bref, les discussions sévissent volontiers, sur un ton plus ou moins aigre, dans les carosses bruyant que la bienveillance administrative met à la disposition du public. Et ce n'est pas un très grand mal. C'est pourtant un mal avec lequel on doit s'accoutumer à vivre.

Mais hier! Hier, on eut dit que les salons du meilleur monde avaient réquisitionné pour eux seuls le matériel de la Compagnie et s'y livraient à des promenades touristiques à travers ce que l'écolier limousin de Rabelais appelle "les quadrivies et compites de l'urbe". Des jeunes gens d'une politesse impeccable et d'une complaisance qui ne défaillait jamais vous recevaient à leur bord selon les règles de l'hospitalité la plus accueillante. A aucun moment, le fâcheux. "C'est complet!" ne vous arrivait en pleine figure avec cette intonation de défi, qui équivant presque à une provocation; il revêtait plutôt, au contraire, une nuance de regret courtois qui lui donnait du charme. Quant à l'irritant problème de la monnaie, il devenait une véritable occasion de nouer des relations d'amité. Sur l'unique point des changements de section, le nouveau personnel en service ne paraissait pas toujours très exactement renseignée et se montrait quelquefois hésitant: c'était la seule ombre au tableau.

Mans les voyageurs se piquaient d'émulation, et documentaient alors avec empressement le receveur insuffisamment instruit. Car les voyageurs, eux aussi, avaient subitement dépouillé toute humeur agrassive; et l'onu s'arngeait entre gens parfaitement bien élevés... Jusqu'à présent te depuis trente années que la fête du Premier Mai essaye, avec des fortunes diverses, de s'établir en tant qu'institution révolutionnaire traditionnelle, cette reconnaissance de la vieille courtoisie française parait être le seul résultat heureux que "la sociale" ait acquis. Ce n'est pas tout évidemment, peut-être même est-ce peu, comme compensation aux maux qu'elle nous a valus; cependant, c'est quelque chose.

LA SOCIETE ROYALE DU CANADA

Nous apprenons avec plaisir que l'honorable juge Prud'homme vient d'être nommé vice-président de la Société Royale du Canada, section française.

L'honorable juge fait partie de la Société Royale depuis de longues années, et il lui a donné de nombreux travaux historiques et littéraires. Cette accession de monsieur le juge à la vice-présidence de la Société Royale est un honneur pour lui, et c'est un honneur aussi pour la population française du Manitoba.

LA CONFERENCE DU COMMERCE

Paris, — Le fait que la France a dû conclure un armistice au lieu de marcher sur Berlin, comme elle y était préparée par cinq ans de souffrances, afin d'y dicter ses conditions qui l'auraient dédommagée immédiatement ainsi que la Belgique de ses sacrifices financiers "ce fait même où sa générosité fut mise à si rude épreuve, lui a coupé son crédit en Angleterre et en Amérique". Le change à ce moment normal fut gravement atteint et a pris des proportions fantastiques depuis. Aussi est-il équitable que l'Angleterre et l'Amérique lui viennent immédiatement en aide pour rétablir un équilibre sécessaire, sans quoi la France et ses alliés ne pourraient se redresser et le noble geste des Anglais et des Américains venant au secours de la France serait sans portée et sans juste lendemain."

C'est M. Walter Behrens, président de la chambre de commerce anglaise, à Paris, qui a prononcé le 5 mai ces paroles à la conférence interparlementaire. Elles posent, en termes parfaits, le problème et ont été accueillis par l'assemblée avec une telle chaleur qu'on peut dès maintenant être assuré qu'elles aboutiront à des résultats tangibles.

La discussion sur la grave question du change a présenté tout l'intérêt qu'on pouvait prévoir.

Le rapporteur, M. Wilfrid Sudgen, membre de la Chambre des Communes, n'apportait pas pour son compte, de projet précis, mais demandait que la conférence traçât un programme qui, soumis à une assemblée des spécialistes servirait de base non plus à des ajustements momentanés, mais à une organisation durable, à des accords stables, maintenant dans les rapports économiques, entre les alliés, l'esprit de magnifique solidarité qui les a unis pendant la guerre.

Les grandes lignes en seraient les suivants: proclamation de l'interdépendance de toutes les nations et par conséquent, nécessité d'une aide réciproque; organisation d'un crédit international basé sur la livraison des denrées échangées entre les nations, avec contrôle rigoureux de l'emploi de ces heures de travail, des prix de vente; réglementation du rôle des banques.

Mais cette solution lointaine ne satisfait pas les délégués français, belges, italiens, dont les pays souffrent de la crise du change de façon angoissante et chaque jour, aggravée et pas davantage nombre de délégués anglais, convaincus du danger que présente, même pour les pays qui en profitent, un déséquilibre trop profond des charges et sans doute aussi plus épris de justice.

Le Projet Deschamps

M. le baron Deschamps, ministre d'Etat de Belgique, et ancien président de l'Institut, de droit international, arrive lui, avec un texte formel prêt à donner lieu à réalisation immédiate.

Il propose la création d'un institut international du change qui délivrerait aux pays adhérents, des bons or productifs d'intérêts, nantis de garanties réelles et réalisables.

Leur destination serait limitée au ravitaillement en denrées alimentaires et en matières premières indispensables à l'Industrie Ils seraient négociables.

L'emprunteur, ayant obtenu des bons comme garanties dûment reconnues, appuyées au besoin par un capital supplémentaire constitué suivant ses ressources par chaque pays, jouirait en réalité d'un crédit or sur l'institut du change. Il s'en servirait pour payer ses achats chez les industriels et les commerçants étrangers, qui les escompteraient eux-mêmes à des banques privées.

Ainsi pas d'inflation monétaire puisque pas de monnaie nouvelle; pas davantage de cette solidarité entre états, tant redoutée de certains.

C'est à cette solution que se rallient au nom de la France, avec des modifications de détail MM. Raphael Georges Lévy, et Paul Delombre, de préférence aux projets anglais de MM. Behrens et Stevens, qui créent eux, sous forme de "billets alliés", une véritable monnaie nouvelle se superposant à la monnaie courante de chaque pays.

POUR LIRE EN ATTENDANT BEBE

Une deuxième édition canadienne du livre français "Pour lire en attendant bébé", vient de paraître.

L'auteur, le docteur Donnadieu, écrit M. Dupire dans "Le Devoir":

"L'auteur est chevalier de la légion d'honneur et officier d'Académie, docteur en médecine de la faculté de Paris. Le livre a été récompensé par l'Académie de Médecine et a obtenu une mention très honorable au Prix Vernois en 1903. L'ouvrage a eu un grand nombre d'éditions en France. Il est extrêmement connu. Il traite uniquement ou presque uniquement de l'éducation des enfants. Nous disons presque uniquement parce que le dernier chapitre contient de très utiles conseils sur la formation du caractère.

"Le volume sort des presses de l'Action catholique et sa tenue typographique—nul n'en sera étonné—est impeccable. Il est préfacé et appendicé par le docteur aurèle Nadeau, ami personnel et fervent admirateur du docteur Donnadieu, et comme lui, naturiste convaincu. Le docteur Donnadieu et le docteur Nadeau, cela peint bien les deux hommes, ont renoncé à toutes espèces de bénéfices qui pourraient résulter de la publication du volume et qui devraient être considérables, car la vente, souhaitons-le atteindra un succès de librairie jusqu'ici inconnu. Ajoutons un autre trait qui peindra bien l'auteur du volume—qui permte pour la deuxième fois, une édition canadienne, en renonçant à ses droits d'auteur. —Nous avons eu l'occasion de voir le papier à lettre personnel du médecin qui pratique à Toulouse; à l'entête, comme c'est d'usage chez nous, les heures de consultation sont indiquées. On y ilt: "Tous les jours,—sauf le dimanche,—consultations—gratuites de 9 à 11 heures.—payantes, de 2 à 3 heures." Les pauvres ont la part la plus large, le double de celle des riches, c'est aussi là que les malades sont les plus nombreux.

"L'édition devrait être à des prix popuaires et de fait, elle l'est, car les prix populaires ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois. Il a bien fallu qu'ils montent eux aussi par sympathie. Le volume se vend cinquante sous broché, relié, 75 sous, $5.00 la douzaine et $40 le cen.

"Tel quel, espérons qu'il aura du succès, que le dévouement du docteur Donnadieu et de son sosie moral canadien, le docteur Nadeau, seront récompensés. On peut adresser les commandes au Secrétariat des Oeuvres, 103, rue Ste-Anne, Québec.

CONTRAT pour le transport de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Maître de Poste Général seront reçues à Ottawa jusqu'à vendredi le 25 juin 1920, à midi, pour le transport de la malle de Sa Majesté pour une durée de quatre année. Douze fois par semaine, sur le trajet de La Broquerie, à la gare du C. N., commençant le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant plus d'informations sur les conditions de ce contrat ainsi que des formules de soumissions peuvent s'obtenir en s'adressant au bureau de poste de LaBroquerie, ou au bureau de l'Inspecteur des Postes, à Winnipeg.

Winnipeg, 14 mai 1920

H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes

MEDECINS

Dr. F. LACHANCE
Des Hôpitaux de Paris
Spécialité: CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Consultations de 2 à 5 p.m.
Téléphones: Bureau: Main 2604—Rés. M. 2613
Bureau: Bloc Somerset, Chambre 438
Avenue du Portage - WINNIPEG

Dr N.-A. LAURENDEAU
DES HOPITAUX DE NEW-YORK
Spécialité: Chirurgie et maladies de la femme
HEURES DE CONSULTATIONS
1 à 3 heures p.m. 7 à 8 heures p.m.
Visite à l'hôpital St-Boniface tous les matins
Bureau et résidence: 83, rue Ritchot
Tél. Main 1392 Saint-Boniface

Dr J R. TASSÉ
M. D., L. M. C. C.
Spécialiste en Chirurgié et Maladies des Femmes. Voies Urinaires
Bureau — Chambres 441-443 Bloc Somerset, Ave. Portage Winnipeg
Consultations 2 à 5 p.m.—7 à 8 p.m.
Téléphone Main 6674
Résidence, 109, rue Dumoulin
Télé M. 6675 St-Boniface

Dr L. D. COLLIN
Des hôpitaux de Paris
Spécialité Chirurgie
Bureau 79, avenue Provencher
St-Boniface
Téléphone Main 4640
Heures de consultation 2 à 5 p.m. et 7 à 9 p.m.

Dr. E. J. JARJOUR
DENTISTE
Gradué de McGill et Laval
Téléphone: Main 4190
Bureau: 356 rue Main—702 Edifice Great West
WINNIPEG
En face de la Banque Montréal
Ouvert les soirs par "appointment"

Bureau: Télé. Main 1231
Dr. G. K. HOBSON, V.S., B.V.Sc.
VETERINAIRE MEDECIN
BUREAU: 109, RUE MARION
NORWOOD, MAN.
Résidence: Tél. Main 7823
18, rue Kitson Norwood

AVOCATS & NOTAIRES

L'Hon. J. Bernier H. P. Blackwood
Noël Bernier Alex. Bernier

BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER
Avocats et Notaires
Spécialités: droit criminel
Corporations, prêts
Bureaux: 401 Bloc Somerset, Ave. du Portage
WINNIPEG
Phone Main 4206 et 4207

Commerce, Droit, Finance
A.-L. MONNIN
NOTAIRE
715 EDIFICE McINTYRE
416, rue Main, Winnipeg
Correspondant en France, Suisse et Espagne

Téléphone Main 1160
Thomas Moen
Entrepreneur de travaux de terrassements. Maçonnerie et travail de concrète. Canaux d'égoûts
128, Rue Kitson, Norwood

JEAN J. DAOUST
Entrepreneur de Plomberie, Chauffage Couvertures, Corniches et Plafonds métalliques. — Attention particulière aux contrats pour églises, couvents, écoles, etc. Boite postale 159
250 ave. Provencher St-Boniface, Man.
Tél. Rés. 5598. Atelier, 6645

ELECTRICITE
P. FONTAINE
Successeur de
Grymonpré & Fontaine
57 Ave. Provencher Phone M. 6191